

Formation

INTERVENANT SPECIALISÉ EN ATELIER ARTISTIQUE - Tours (37)

i2a

Enseignement – Animation Toutes techniques artistiques

Objectifs

- Concevoir et conduire un atelier artistique (arts plastiques, musique, danse, théâtre...)
- Être en mesure de transmettre un savoir-faire artistique
- Adapter ses interventions en fonction du public accueilli,
- Mettre en œuvre et faire évoluer son projet professionnel.



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Dans le **secteur privé ou public** : écoles d'arts plastiques, de musique, de danse, de théâtre..., centres de formation, associations culturelles, médiathèques, établissements des secteurs éducatifs, sanitaires et du social, entreprises... Enfants, adultes, personnes âgées.

- Statuts : **salarié(e)** d'une structure d'accueil (association, collectivité locale...) ou **à son compte**.

- Intitulés des **emplois** : enseignant artistique, formateur, intervenant socio-culturel, médiateur culturel, animateur d'activités culturelles et ludiques, intervenant socio-éducatif...

Référence codes ROME : K2105 - K1206 - G1202 - K1207 - K1204 - K2111

Référence code NSF 333 : Enseignement formation : production à caractère artistique

*Possibilité de choisir un ou plusieurs modules selon ses besoins.

Parcours principal 2019 - 8 modules* - 240h

- ➔ **Art et Humanité** : 21 au 25 janvier – 30 h
Acquérir une culture générale en Art et histoire de l'Art.
- ➔ **Art et créativité** : 25 février au 1er mars – 30h
Explorer sa propre créativité pour enrichir sa pratique, améliorer ses compétences pour permettre à l'autre d'explorer sa propre créativité.
- ➔ **Techniques d'animation** : 18 au 22 mars – 30h
Connaître les grands principes de l'animation et spécialiser ses compétences pour l'animation d'ateliers artistiques (musique, arts plastiques, arts corporels...).
- ➔ **Approche pédagogique** : 20 au 24 mai – 30h
Être en mesure de transmettre une technique artistique pour favoriser l'apprentissage.
- ➔ **Conception et rédaction d'un projet** : 24 au 28 juin – 30h
Améliorer ses compétences rédactionnelles ; savoir élaborer, rédiger et présenter son projet professionnel
- ➔ **Expression-Communication-Relation** : 15 au 19 juillet 2019 – 30h
Connaître les grands principes de la communication et savoir adapter sa communication et son mode relationnel à différentes situations.
- ➔ **Gestion de projet/atelier artistique** : 02 au 6 septembre – 30h
Connaître les obligations administratives et juridiques pour la mise en œuvre de son projet professionnel
- ➔ **Synthèse** : 09 au 13 décembre – 30h
Savoir présenter son projet en situation pratique. Valider ses compétences et son projet professionnel.

Stage pratique

- ➔ de 105h à 210h selon l'expérience du candidat.
Facultatif pour les personnes justifiant d'une expérience significative dans l'enseignement artistique (après avis de la commission pédagogique).

Modules complémentaires 2019

- **Atelier d'art adapté aux personnes handicapées** : 23 au 26 avril – 25h
Savoir adapter son projet et sa pédagogie aux personnes en situation de handicap.
- **L'Art dans le soin : respect et dignité des personnes** : 1er au 04 octobre – 25h
Sensibiliser les participants à l'intérêt de l'Art comme vecteur pour le respect et la dignité des personnes dans le soin.
Enseignement issu de la collaboration Afratapem-Université de Kangwon (Corée) sur les concepts d'Humanithérapie.
- **Pratique artistique, atelier découverte** (au choix) - 25 h/module
Découvrir une technique artistique ciblée.
chant : 09 au 12 avril / danse : 12 au 15 février / dessin : 19 au 22 février / peinture : 26 au 29 mars / théâtre : 05 au 08 mars / calligraphie : 11 au 14 mars / musique : 14 au 17 mai

PRÉ-REQUIS

- Etre diplômé BAC minimum (ou équivalent officiel) et justifier d'une expérience professionnelle.
- Justifier d'au moins une pratique artistique significative (danse, musique, arts plastiques, écriture...)
- Avoir plus de 23 ans

ADMISSION

Sur dossier de candidature et entretien individuel.

L'entrée dans la formation est soumise à l'avis favorable de la commission pédagogique.

Journées de sélection à Tours (présentation de la formation et entretien individuel.

Nous contacter afratapem@wanadoo.fr

COÛT

Parcours principal 8 modules

- à titre individuel : 3 360€

- en financement assisté : 4 800€

Modules complémentaires :

- à titre individuel : 375€ par module

- en financement assisté : 500€ par module

FINANCEMENTS

Salarié(e), en libéral ou demandeur d'emploi, de nombreux organismes participent au financement des formations : OPCA, OPACIF, employeurs, Pôles Emploi, région...

Devis et conseils sur simple demande auprès de notre service Financements.

Pour les demandes de prises en charge financières, nous vous invitons à faire les démarches au plus tôt (la réalisation et l'étude de dossier par les organismes étant parfois très longues - plusieurs mois).

Les personnes payant individuellement bénéficient d'un tarif préférentiel et procèdent au paiement au fur et à mesure du déroulement de la formation.

Ed. juin 2018 - Document non contractuel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

→ La **pédagogie** s'appuie sur les compétences des participants et combine cours magistraux, études de cas, mises en situation, ateliers expérientiels, temps d'échanges et de réflexion.
Le nombre de places est limité afin de favoriser l'apprentissage et le suivi de chacun.

→ L'**équipe pédagogique** est composée de musiciens, plasticiens, danseurs..., de formateurs, d'art-thérapeutes, de professionnels : assistante sociale, psychothérapeute, responsable de structures culturelles...

Direction générale : Nathalie Berthomier

Direction pédagogique : Fabrice Chardon, PhD, musicien, psychologue et art-thérapeute diplômé d'Université, responsable pédagogique de la certification d'art-thérapeute et des Diplômes Universitaires des facultés de médecine de Tours, Grenoble et Lille-Ucl.

Coordination pédagogique : Christel Letessier-Debrune, calligraphe, formatrice, art-thérapeute diplômée d'Université.

→ Cette formation bénéficie de l'expertise et du rayonnement international de l'Afratapem.

ÉVALUATIONS

→ Les candidats sont évalués lors des mises en situation pratiques en cours et en stage. La rédaction d'un projet professionnel permet de **valider le cursus**.

→ Chaque participant, après validation de sa formation, reçoit un certificat de compétence professionnelle d'«**Intervenant Spécialisé en Atelier Artistique**» délivré par l'Afratapem.

Nota : les personnes souhaitant poursuivre leur cursus avec la formation d'art-thérapie de l'Afratapem (Titre RNCP reconnu par l'Etat – niveau II) et exploiter leurs compétences artistiques dans une visée thérapeutique et humanitaire, peuvent bénéficier d'un **accès privilégié** (après avis favorable de la commission pédagogique).



Renseignements et inscriptions

AFRATAPEM

3 rue Calmette – 37540 St-Cyr/Loire

Tél. 02 47 51 86 20

afratapem@wanadoo.fr

www.art-therapie-tours.net